

INTERVENTION

HORAIRES DE TRAVAIL

- Les inspecteurs de l'intervention travaillent du lundi au dimanche.
- Ils effectuent des prestations de 10 heures pendant 3 jours d'affilés et ont ensuite 2 jours de repos.
- A partir du sixième jour, ils recommencent le même cycle.

J1	J2	J3	J4	J5	J6	J7
P1	P2	P3	DN	Repos		P1

J8	J9	J10	J11	J12	J13	J14	J15
P2	P3	DN	Repos		P1	P2	P3

P1 06H30 - 16H30 **P2** 12H30 - 22H00 **P3** 21H00 - 07H00

DN Descente de nuit = le reste de la journée après la nuit

Après trois roulements, une semaine flottante est prévue. Il s'agit d'une semaine de prestations flexibles, de 07h00 à 17h00, selon les nécessités du service. Vous bénéficiez également d'une semaine de formation et d'appui opérationnel, sur le même principe que la semaine flottante.

TRAFIC

HORAIRES DE TRAVAIL

- Les membres du service travaillent du lundi au dimanche.
- Ils effectuent des shifts de 10 heures, en alternant matinées et après-midis.
- Deux week-ends travaillés sur six semaines.
- Sur chaque roulement de six semaines, trois jours dits « flottants » sont dédiés aux exercices pratiques, aux formations et à la rédaction.

J1	J2	J3	J4	J5	J6	J7
P1	P1	P2	P2	F	Repos	Repos

P1 06H00 - 15H00 **P2** 13H00-22H00 **F** Flottant

PROXIMITÉ

HORAIRES DE TRAVAIL

INSPECTEUR DE QUARTIER

- Les inspecteurs de quartier travaillent du lundi au dimanche, 5 jours/semaine.
- Les horaires sont variables. C'est l'inspecteur qui gère son quartier et ses missions de proximité.
- Les semaines durent 38H00, c'est l'inspecteur qui organise ses journées.
- Sur base de volontariat : renfort intervention, GNEP, Patrouille proactive, renfort perquisition.

TEAM OPÉRATIONNELLE TERRITORIALITÉ (TOT)

- Les inspecteurs TOT travaillent en shift de dix heures : 6H-16H, 9H-19H, 12H-22H.
- Ils ont 4 jours de travail suivis de 2 jours de repos.
- Chaque semaine est différente ! Ils effectuent des tâches polyvalentes : lutte contre les nuisances et le trafic de stupéfiants, patrouille, garde, maintien de l'ordre, ...